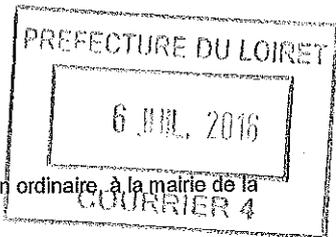




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 juin 2016



L'an deux mil seize, le vingt-neuf juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **24**
Nombre de votes contre : **5**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **23**
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 22 juin 2016

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Héléne LORME, Marie-Claude BLIN, Evelyne CAU, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Sylvie SIGOT, Loïc FAYON, Daniel HOAREAU, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU

Absents excusés :

Claude FLEURY, ayant donné pouvoir à Héléne LORME,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Nicole PERLY

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h30

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

FINANCES

DL.16.051 - Approbation du compte administratif du budget Ville - 2015

Christian DUMAS expose :

Présentation du compte administratif 2015 :

- **Le total de la section de fonctionnement est de :**
 - 12 123 698,55 € en dépenses nettes,
 - 13 056 260,66 € en recettes nettes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général (1)	2 748 614,16 €
Charges de personnel	7 298 050,85 €
Atténuation de produits (2)	143 941,28 €
Opérations d'ordre (3)	1 004 156,49 €
Autres charges de gestion (4)	667 755,44 €
Charges financières	213 114,12 €
Charges exceptionnelles	48 066,21 €
Total	12 123 698,55 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Atténuations de charges (5)	288 056,79 €
Produits des services	1 026 570,25 €
Impôts et taxes	10 023 887,90 €
Dotations et participations	885 397,03 €
Autres produits de gestion courante (6)	86 372,97 €
Produits exceptionnels (7)	724 552,29 €
Opérations d'ordre (8)	21 423,43 €
Total	13 056 260,66 €

- (1) Entretien des bâtiments, du matériel
- (2) Fonds de péréquation
- (3) Amortissements
- (4) Subventions

- (5) Remboursements IJ, contrats aidés
- (6) Loyers
- (7) Remboursements sinistres,
- (8) Travaux en régie

- **Le total de la section d'investissement est de :**

- 1 745 385,26 € en dépenses nettes,
- 3 476 348,21 € en recettes nettes.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre (1)	21 423,43 €
Immobilisations incorporelles (2)	40 087,19 €
Dotations et fonds divers	- €
Immobilisations corporelles (3)	397 939,96 €
Travaux en cours	724 527,82 €
Autres immobilisations financières	4 083,34 €
Emprunts et dettes	557 323,52 €
Total	1 745 385,26 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre (4)	1 004 156,49 €
Dotations et fonds Divers (5)	367 915,31 €
Subventions reçues	423 165,40 €
Emprunts et dettes assimilées	- €
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 681 111,01 €
Immobilisation en cours	- €
Total	3 476 348,21 €

- (1) Travaux en régie, opérations patrimoniales
 (2) Frais d'études, logiciels
 (3) Acquisitions foncières, travaux d'aménagements

- (5) FCTVA, taxe d'aménagement
 (4) amortissements, cessions

Quelques ratios :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Charges à caractère général (% budget de fonctionnement)	26,15 %	25,66 %	23,07%	25,15%	28,98%	23,05%	22,67%
Charges de personnel (% du budget de fonctionnement)	57,97%	57,44%	49,68%	56,80%	57,78%	57,26%	60,20%
Autres charges de gestion courante (% du budget de fonctionnement)	6,48%	6,10%	12,51%	9,49%	5,55%	5,19%	5,51%
Charges financières (%budget de fonctionnement)	2,82%	2,65%	2,76%	2,61%	2,19%	1,89%	1,76%

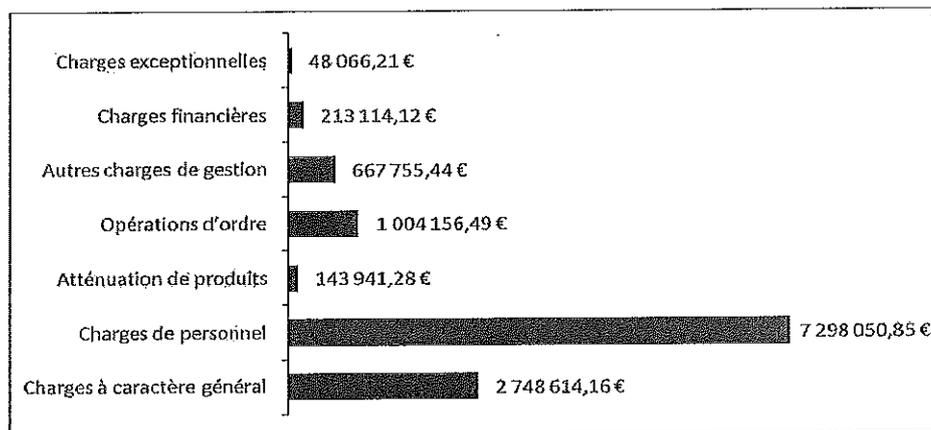
1° SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des opérations courantes régulières. Elles sont constituées des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de service, produits fiscaux).

A - Dépenses de fonctionnement :

En 2015 les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 12 123 698,55 €.

Ces dépenses enregistrent une diminution de 2,83 % par rapport à 2014.



Chapitre 011 - Charges à caractère général : 2 748 614,16 €

Elles représentent 22,67 % du budget de fonctionnement. Elles regroupent les dépenses « usuelles » à savoir les achats, les fluides, les locations, les entretiens et les réparations, les assurances, les honoraires, les frais d'affranchissement etc...

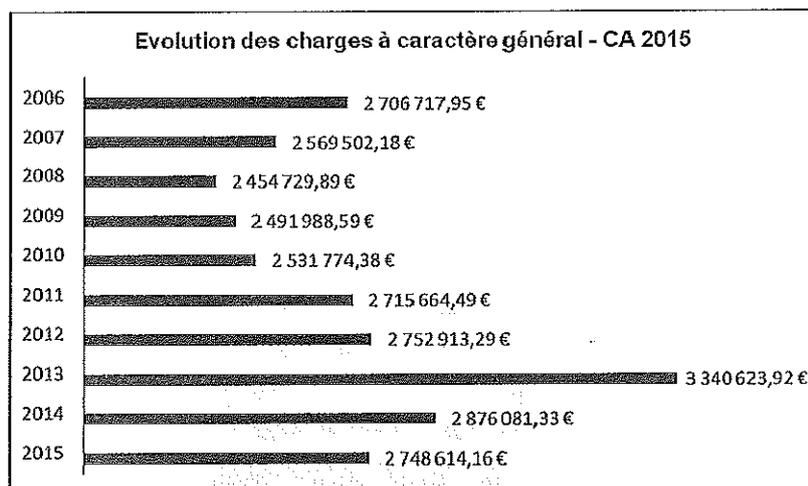
Malgré une hausse de certains postes on constate que ce chapitre est en baisse de 4,43 % par rapport à 2014 permettant d'atténuer les effets de la baisse des dotations de l'Etat.

On notera :

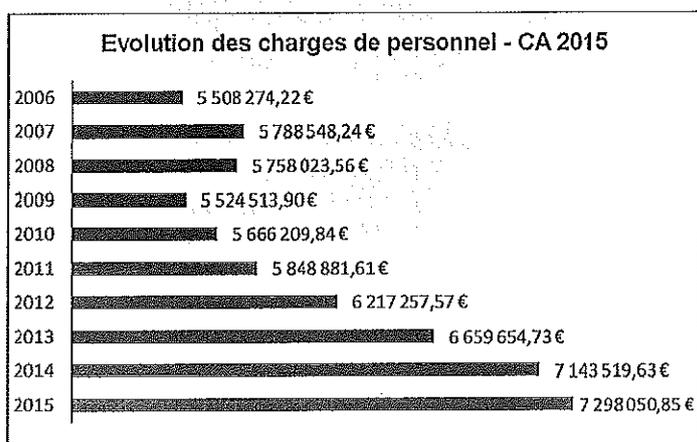
- une diminution des achats de - 7,73 %,
- une augmentation des prestations de services extérieurs + 0,89 %
- et une légère hausse de l'imposition (taxe foncière sur les logements communaux) + 5,77 %.

Cette diminution est due à une maîtrise des dépenses sur l'ensemble des postes. On peut noter en particulier une baisse sur les achats de petites fournitures. Le poste carburant est également en forte diminution (- 28,34 %) du fait de la baisse du prix du carburant. Les conditions climatiques favorables durant l'hiver ont permis une diminution de 2,71 % de l'électricité et du gaz.

Une sensibilisation des utilisateurs des locaux et des équipements municipaux sera poursuivie dans le cadre de l'Agenda 21.



Chapitre 012 - Charges de personnel : 7 298 050,85 €



Il s'agit du premier poste de dépense. Les frais de personnel représentent 60,20 % des dépenses de fonctionnement. Ce chapitre est en hausse de 2,16 %. Les charges de personnel sont donc en augmentation du fait de plusieurs éléments structurels (hausse des cotisations, avancement de grade, d'échelons, participation à la protection sociale).

Cette hausse est à minorer des remboursements des contrats aidés et des indemnités journalières (288 056,79 €).

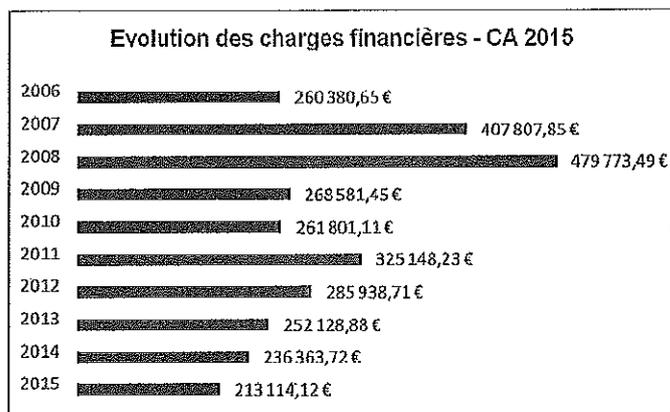
Chapitre 65 - Autres Charges de gestion courante : 667 755,44 €

Ces charges représentent 5,51% des dépenses de fonctionnement et sont en hausse de 3,08 %. Sur ce chapitre sont principalement comptabilisées les subventions de fonctionnement aux associations et au CCAS (les subventions exceptionnelles sont comptabilisées quant à elles au chapitre 67) et les indemnités aux élus.

L'augmentation est notamment due à l'évolution du nombre d'enfants bénéficiant d'une dérogation scolaire et pour laquelle la commune participe aux charges de fonctionnement auprès des communes qui les accueillent.

Chapitre 66 – Charges financières : 213 114,12 €

Ces charges représentent 1,76 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont en baisse de 9,84%. Ce montant s'explique par la baisse des taux variables et de la dette de la commune. En 2009 et 2010 ces taux avaient déjà considérablement baissé.



Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 48 066,21 €

Les charges exceptionnelles sont par définition non récurrentes d'une année à l'autre. Ces dépenses comprennent principalement les subventions exceptionnelles aux associations (dont les transports), les bourses et prix et les remboursements de stage BAFA.

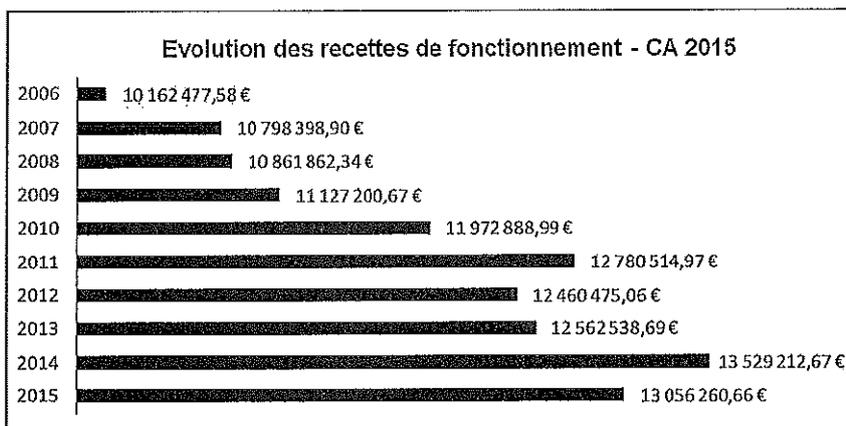
Les opérations d'ordre : 1 004 156,49 €

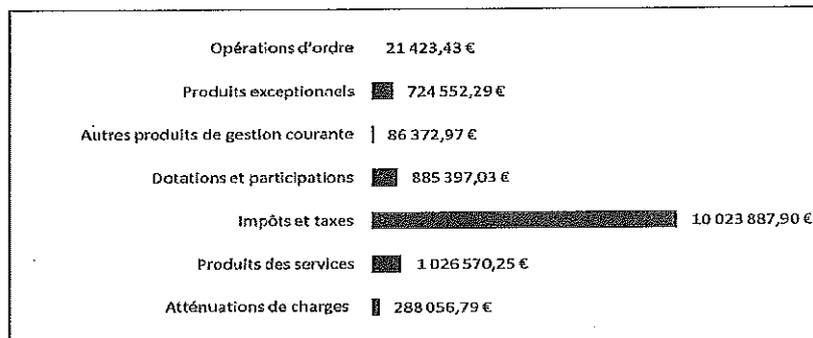
Elles se décomposent comme suit :

675 : valeurs comptables des immobilisations cédées.....	29 293,03 €
676 : Différence sur réalisations transférées en investissement.....	669 437,97 €
681 : dotations aux amortissements.....	305 425,49 €.

B - Recettes de fonctionnement :

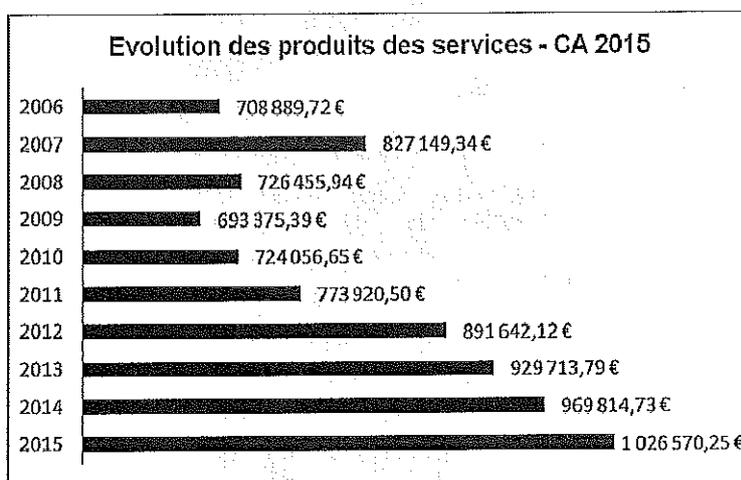
En 2015 les recettes de fonctionnement se sont élevées à 13 056 260,66 €. Les recettes sont en baisse de 3,50 % par rapport à 2014. Cette baisse s'explique principalement par des recettes exceptionnelles liées aux différentes ventes de terrains moins importantes qu'en 2014 (- 38 %).





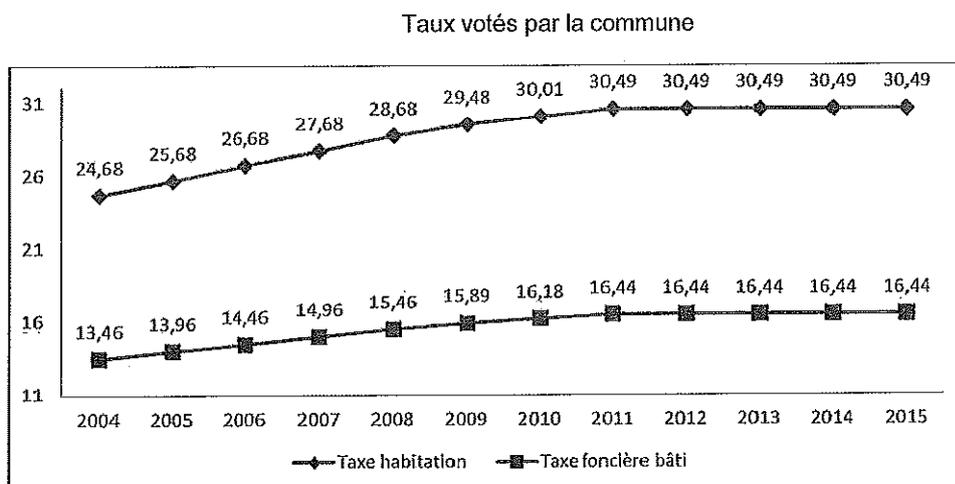
Chapitre 70 – Produits des services: 1 026 570,25 €

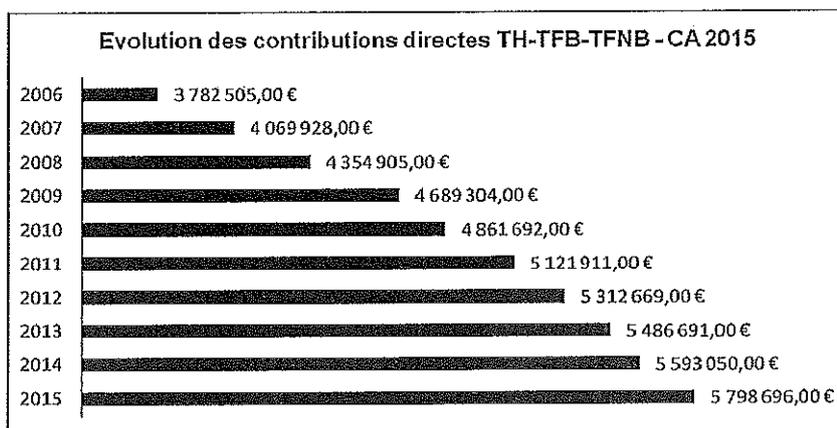
Les produits de services, qui recouvrent principalement les recettes de facturation des prestations rendues par la ville, augmentent de 5,85 %. Ces produits représentent 7,86 % des recettes de fonctionnement. On notera plus particulièrement une hausse importante de la fréquentation du restaurant municipal (+7 %) et de l'APS (+ 20 %).



Chapitre 73 – Impôts et taxes: 10 023 887,90 €

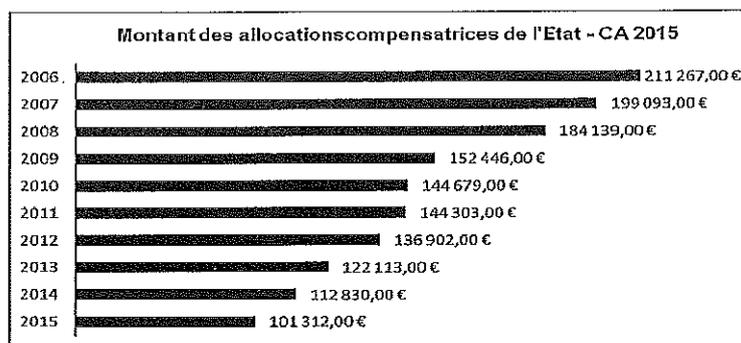
Composé de la taxe d'habitation et des deux taxes foncières, le produit de la fiscalité directe locale est la ressource principale de la ville d'Ingré. Ce chapitre contribue à hauteur de 76,77 % aux recettes de fonctionnement.





Chapitre 74 – Dotations et participations : 885 397,03 €

En baisse de 18,35 %, elles contribuent à hauteur de 6,78 % aux recettes de fonctionnement. À noter que les allocations compensatrices de l'État sont en baisse de près de 10 % (tableau ci-dessous). De même il est très important de noter la baisse de la dotation globale de fonctionnement de près de 32 %.



Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 86 372,97 €

Les autres produits de gestion courante sont de 86 372,97 €. Ces recettes recouvrent principalement les loyers perçus par la commune.

Chapitre 013 – Atténuation de charges : 288 056,79 €

Il s'agit des remboursements sur rémunération des agents en arrêt maladie et du remboursement des emplois aidés. Ce poste vient en diminution du chapitre 012 (frais de personnel).

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 724 552,29 €

Est comptabilisée dans ce chapitre la vente :

- d'une benne immatriculée pour 2 796 €
- d'un véhicule master pour 701 €
- d'un terrain Zac Ouest à la Semdo pour 680 084 €
- d'une parcelle au lieu dit de la Driotte pour 1 800 € auprès du Conseil régional
- d'une parcelle rue de la Bigottière pour 7 050 €
- de parcelles au lieu dit le Loriou pour 6 300 €

Le reste provient de divers remboursements de sinistres.

Opérations d'ordre: 21 423,43 €

Elles se décomposent comme suit :

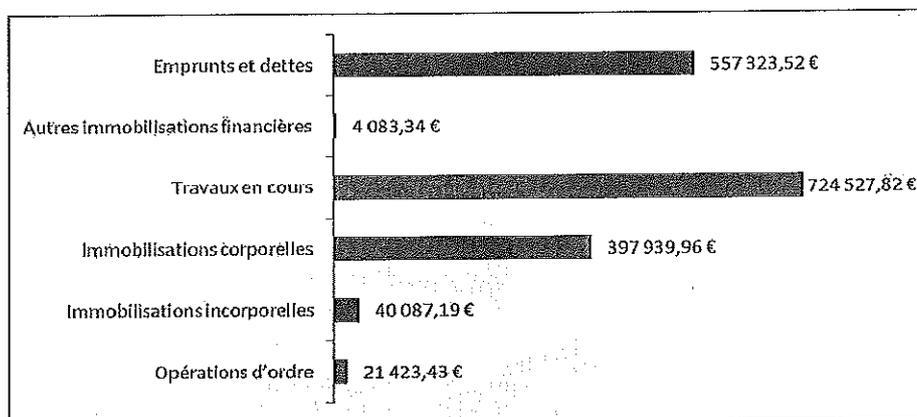
Compte 722 - Travaux en régie : 21 423,43 €

2° / SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine de la ville (acquisitions, ventes, travaux,...).

A- Dépenses d'investissement :

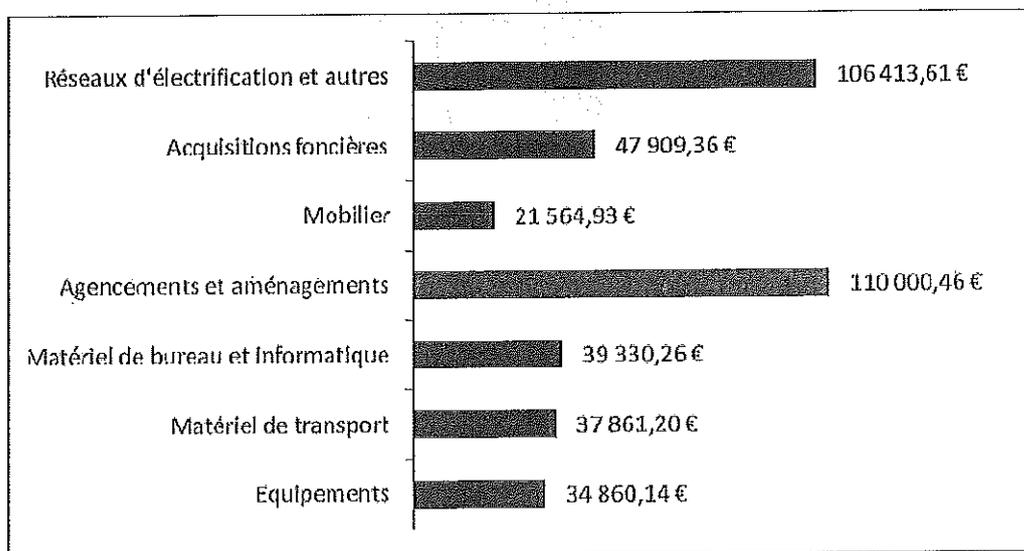
En 2015 les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 745 385,26 €.



Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 40 087,19 €

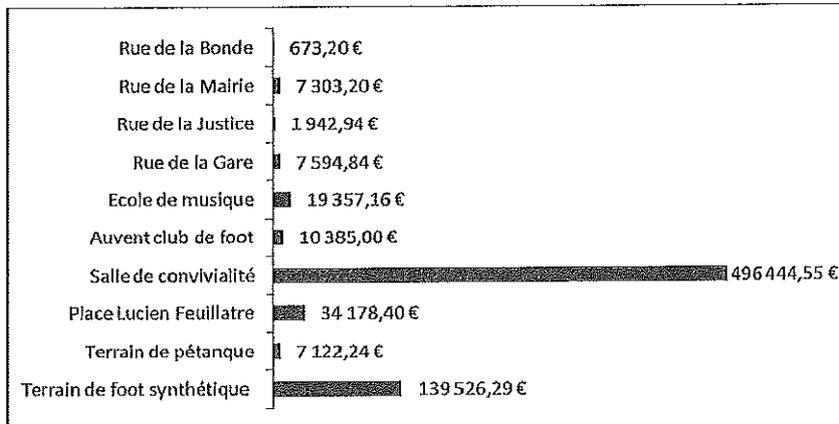
On notera pour l'année 2015 l'acquisition de nombreux logiciels pour un montant de 28 471,19 € (voir liste sur synthèse budgétaire Excel – CA -budget ville)

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 397 939,96 €



Les travaux d'aménagements en 2015 sont principalement la rénovation du sol sportif du gymnase Jean Zay pour 97 630,86 €.

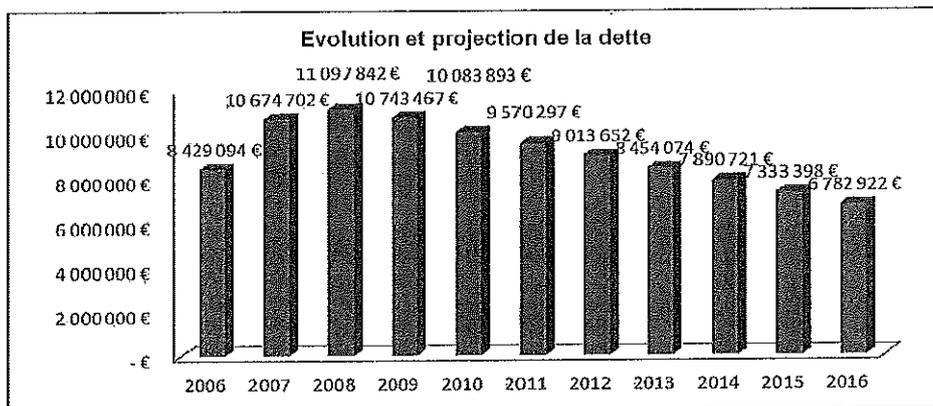
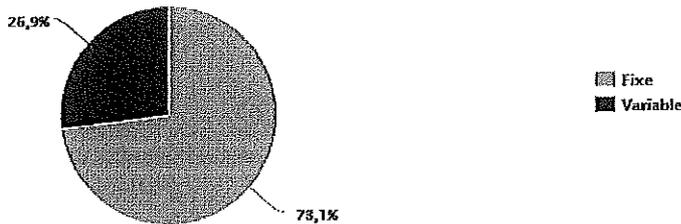
Chapitre 23 – Travaux en cours : 724 527,82 €



Chapitre 16 – Remboursement d'emprunt en capital : 557 323,52 €

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 557 323,52 €. Depuis 2008 la stratégie financière de la ville d'Ingré se caractérise par une volonté de désendettement à la fois pour réduire les frais financiers, mais également pour libérer de nouvelles marges de manœuvre.

Dettes par type de risque



Chapitre 27 – Autres immobilisations financières : 4 083,34 €

Il s'agit du dépôt de garantie pour le local médical.

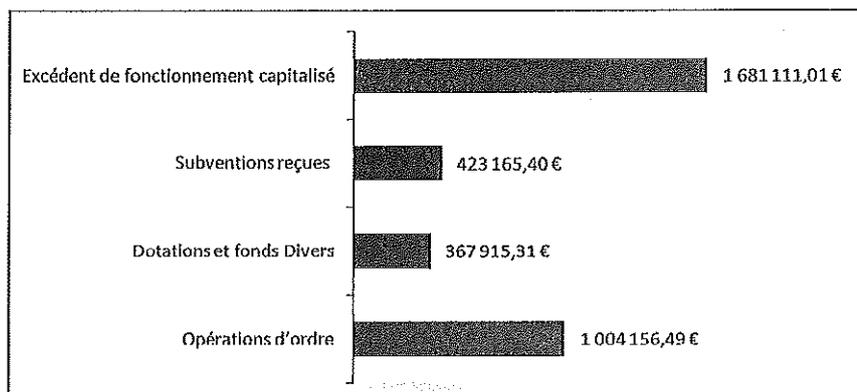
Les opérations d'ordre : 21 423,43 €

Elles se décomposent en :

- Valeur de travaux réalisés en régie..... 21 423,43 €

B - Recettes d'investissement :

En 2015 les recettes d'investissement se montent à 3 476 348,21 €.



Chapitre 10 – Dotations : 367 915,31 €

Ce chapitre se compose du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et de la taxe d'aménagement.

Le FCTVA, d'un montant de 194 338,00 €, correspond au remboursement par l'Etat de la TVA payée par la collectivité sur les investissements réalisés 2 ans avant, donc en 2013.

La taxe d'aménagement s'élève à 173 577,31 €.

Chapitre 13 – Subventions reçues : 423 165,40 €

Les subventions d'investissement sont en diminution. Cependant étant non récurrentes d'une année à l'autre mais étant liées à des projets, il est normal d'observer des fluctuations à la baisse ou la hausse d'une année à l'autre.

Les projets subventionnés en 2015 ont été les suivants :

Entretien des voiries communales 2015.....	8 969,00 € (Département)
Les amendes de police	7 778,00 € (Département)
Rue de la Gare	170 000,00 € (AgglO)
Rue de la Justice	120 000,00 € (AgglO)
Elaboration du PLU	6 418,40 € (ADEME)
Terrain de football synthétique	110 000,00 € (Région)

Les opérations d'ordre : 1 004 156,49 €

Contrepartie comptable des dépenses d'ordre de fonctionnement, les recettes d'ordre d'investissement se composent des amortissements, des sorties de l'actif comptable des biens cédés et des plus-values réalisées sur les cessions.

- Amortissements..... 305 425,49 €
- Plus value sur cession d'actif..... 669 437,97 €
- Sortie de l'actif..... 29 293,03 €

- Les résultats du compte administratif 2015 se présentent ainsi :

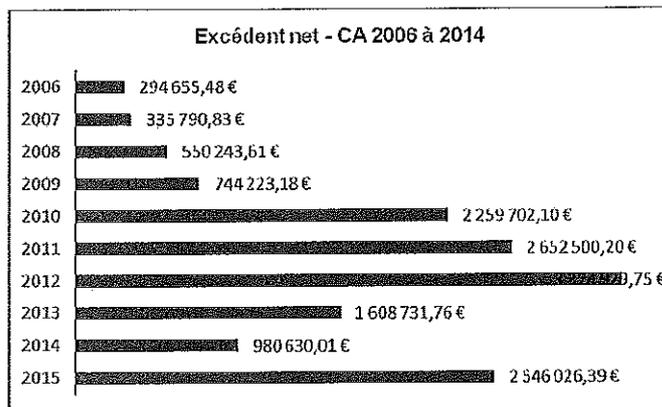
- Section de fonctionnement

Le résultat de l'exercice 2015 présente un excédent de 932 562,11 €. Après report du résultat 2014 (980 630,01 €), le résultat de clôture est de 1 913 192,12 €.

- Section d'investissement

Le résultat de l'exercice 2015 est excédentaire de 1 730 962,95 €. Le report du déficit 2014 étant de 337 427,98 €, le résultat de clôture est un excédent de 1 393 534,97 €. Compte tenu du solde déficitaire des restes à réaliser, (recettes – dépenses), de 760 700,70 €, l'excédent de cette section est de 632 834,27 €.

Compte tenu du résultat des deux sections, le compte administratif 2015 présente un excédent net de 2 546 026,39 €.



Après avis favorable de la Commission conjointe « Finances, Ressources Humaines » et « Démocratie Locale, AggLO » du 13 juin 2016, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2015, les résultats du compte administratif étant identiques à ceux du compte de gestion.

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Situation nette	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture Exercice N-1 (a)		980 630,01 €	337 427,98 €		337 427,98 €	980 630,01 €
Opérations de l'exercice	12 123 698,55 €	13 056 260,66 €	1 745 385,26 €	3 476 348,21 €	13 869 083,81 €	16 532 608,87 €
(Résultat de l'exercice) (b)		932 562,11 € (E)		1 730 962,95 € (E)		2 663 525,06 € (E)
Totaux	12 123 698,55 €	14 036 890,67 €	2 082 813,24 €	3 476 348,21 €	14 206 511,79 €	17 513 238,88 €
Résultats de clôture Exercice en cours (a+b)		1 913 192,12 €		1 393 534,97 €	337 427,98 €	3 644 155,07 €
Restes à réaliser			760 700,70 €		760 700,70 €	
Résultats RAR (c)				760 700,70 € (D)		760 700,70 € (D)
Totaux cumulés	12 123 698,55 €	14 036 890,67 €	2 843 513,94 €	3 476 348,21 €	14 967 212,49 €	17 513 238,88 €
Résultats définitifs (a+b+c)		1 913 192,12 € (E)		632 834,27 € (E)		2 546 026,39 € (E)
E = excédent D = Déficit						

* Annexe 6 : Synthèse Excel – compte administratif budget Ville - 2015

Monsieur DUMAS quitte la séance et Arnaud JEAN, procède au vote du Compte Administratif du Budget Ville pour l'exercice 2015, le rapporteur ayant décliné cette présentation.

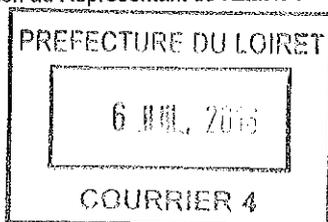
Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 23 pour et 5 contre (Philippe GOUGEON, Benoît COQUAND, Nicole PERLY, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN) les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 1^{er} juillet 2016

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :
et publication ou notification le :

06 JUL. 2016



06 JUL. 2016

